L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

DIMANCHE MATIN, 15 DECEMBRE

FEUILLETON.
A la Troisième Page.

APRÈS.

I.

Maintenant que les colis sont emballés, et que les touristes ont réintégré domicile, il est peut-être intéressant de rechercher si les étrangers nous ont appris quelque chose, et de se demander ce qu'ils ont pu apprendre chez nous. Cet enseignement mutuel était le but avoué de l'Exposition. Il témoignait d'une honnête, mais naïve illusion.

Essayons-nous en ce goût de connaître, cette ardeur de savoir qui nous manquent, nous ne pouvions pas plus juger le caractère des peuples d'après les visiteurs qu'ils nous expédiaient, qu'apprécier leur industrie sur les échantillons exceptionnels et soignés qu'on entassait au Champs-de-Mars.

Pour le passant qui n'a que le temps de les entrevoir, l'Anglais est raide, l'Allemand est rond, l'Espagnol est sec, l'Italien est bruyant, les Turcs portent un fez et les Russes ont le nez épaté. Questionnez les Parisiens, depuis les flâneurs du boulevard jusqu'aux gamins des faubourgs: ils n'auront pas poussé plus loin leurs comparaisons internationales.

De plus, Paris recevait ses hôtes comme une matière à exploiter, à pressurer, comme un moule à louis; on les criblait de cartes et de lazzis; on déclarait la ville empoisonnée par leur présence et celle de leur famille; on leur faisait double le lit, la bougie et la table. Quand ils nous parlaient dans leur langue maternelle, nous pouffions de rire.

A la prochaine occasion, ils nous rendront la pareille; mais ils n'ont pas, avouons-le, de motif pour emporter de nous un souvenir sympathique. D'ailleurs, si les étrangers n'ont rien pu nous enseigner, ils n'ont pas pour cela, sans doute, renoncé à leur rôle d'observateurs, et c'est là précisément ce qui m'inquiète.

La France, transformée en magasin à l'enseigne du *Rendez-vous des Nations*, les appelait à grand renfort de réclames pour admirer sa grandeur, sa magnificence, ses ressources, sa gloire et sa prépondérance.

Qu'ont-ils vu? Quelle impression ont-ils remportée chez eux?

Voulez-vous que, par voie d'induction, nous essayions de le supposer?

II.

LE FRANÇAIS. — D'où venez-vous, monsieur l'étranger, vous avez l'air furieux.

L'ANGLAIS.—On le serait à moins. Je me promenais dans un cimetière: on m'arrête avec tout un groupe de gens que je ne connaissais pas, sous prétexte que notre présence était un danger et notre immobilité une résistance. On m'emmène de prison en prison et il m'a fallu vingt-quatre heures pour faire comprendre que j'étais un étranger, innocent de toute manifestation; on m'a relâché sans me faire d'excuses, sans m'offrir d'indemnité, en rejetant mon aventure sur les formalités inséparables d'une arrestation même illégale.

LE FRANÇAIS.—Ceci, dans l'espèce, est fort regrettable, mais les formalités sont indispensables pour un gouvernement fort.

L'ANGLAIS.—J'entends: en France vous aimez l'autorité, qui parfois abuse de votre amour, d'où vient alors que vous n'ayez ni le sens ni le goût de la légalité? Quand on vous injurie, vous répugnez à demander réparation à la justice; quand la loi est violée dans la personne de quelques citoyens, d'où vient que le pays entier ne s'associe pas, autant qu'il est en son pouvoir, à leur courageuse protestation? Pourquoi criez-vous au lieu d'essayer d'agir? Quand un impôt vous semble indûment prescrit, pourquoi n'imitez-vous pas cet usinier dont vos journaux racontent l'histoire et qui a mieux aimé laisser vendre ses marchandises que d'acquitter une taxe selon lui injuste? Vous au- riez ainsi un moyen de discuter directement le budget.

LE FRANÇAIS—Nous avons tant d'esprit que nous aimons à nous moquer de nous-mêmes; de là vient cette contradiction que vous signalez; il n'en est pas moins vrai que notre gouvernement issu du suffrage universel est le seul vraiment raisonnable.

L'ANGLAIS. — A condition que tous les votants le soient et d'abord sachent de quoi il s'agit. Or, je lis chaque soir les dix ou quinze journaux qu'on publie à Paris, et j'ai cru voir que chez vous il n'y a plus de partis, mais des groupes. Si donc l'élite de la nation, si les docteurs du peuple ne sont d'accord sur aucune question importante, que peuvent penser les abonnés, les lecteurs, et cette couche profonde de votants qui ne connait pas même ce que les almanachs?

LE FRANÇAIS—Je vois que décidément vous n'admirez pas le jeu de nos institutions.

L'ANGLAIS.—J'admire qu'elles se maintiennent dans un équilibre qui fait honneur à l'esprit de vos gouvernants.

III

L'ALLEMAND—La coupole qu'on voit au bout de ce pont n'est elle pas, monsieur, celle de l'Institut?

LE FRANÇAIS—Oui, monsieur.

L'ALLEMAND. — C'est donc là que se réunissent toutes les gloires de votre pays? Quel beau spectacle pour un penseur de voir sous ce dôme des orateurs, des savants, des historiens, des artistes.......

LE FRANÇAIS.—Que c'est comme un bouquet de fleurs!.... Sachez, naïf et vénérable étranger, que le peuple français ignore le nom et jusqu'à l'existence de la plupart des gloires qui siégent au palais Mazarin.

L'ALLEMAND.—Vous m'étonnez!

LE FRANÇAIS.—Un vaudeville joué soixante fois aux Folies Dramatiques fait de son auteur un homme plus considérable à Paris que M. Sainte-Claire Deville, qui a découvert l'aluminium; que M. Pouchet, l'avocat de la génération spontanée, et que M. Littré, qui use sa vie et son talent à l'achèvement d'un dictionnaire gigantesque.

L'ALLEMAND.—Au moins connaissez vous les savants étrangers?

LE FRANÇAIS.—De plus en plus naïf! Les principes littéraires de la France sont de tout donner et de ne rien recevoir. Au fond elle a raison, puisqu'elle suffit à amuser l'Europe entière.

L'ALLEMAND.—Permettez que je vous arrête: on vous a fait accroire, ô Français gobeurs, que vos flons flons nous étaient indispensables; mais songez que vos comédies et vos romans peignent des mœurs que nous ne comprenons point, que l'esprit de vos journaux s'évapore hors de la frontière, et quand nous assistons à vos bouffonneries nous ne rions que si l'étoile lève une jolie jambe à la hauteur de l'œil de son voisin.

LE FRANÇAIS.—Pourtant.......

L'ALLEMAND.—Restent l'histoire, la philosophie, l'exégèse et l'archéologie, où nous sommes vos maîtres. Comparez Michelet à Otfried Muller ou à Gervinus, Cousin à Hégel, Renan au docteur Strauss et vous verrez.... Monsieur le Français, je retourne à Weimar étudier la grammaire comparée, j'ai bien l'honneur de vous saluer. (*A la cantonnade*:) L'impertinence de ces Français est unique!

IV

Pensée d'un gentilhomme russe:

"On nous parle sans cesse du génie révolutionnaire de la France. Qu'en ont fait les Français. A l'intérieur, ils créent des ducs et des comtes, à l'étranger, ils soutiennent le pape, source des autorités indiscutables. S'il nous prenait fantaisie de nous compter un jour, nous autres qui avons le génie du despotisme, nous aurions plus vite fait que de démêler un oscar dans la tourbe des Français, timides conservateurs ou entêtés d'une étroite opposition. Ils ne sont plus à craindre pour nous."

V

L'AMÉRICAIN.—Oui, mon cher, je vous attends l'an prochain à Chicago; vous y trouverez trois cent mille habitants, cent journaux, une bourse, un opéra, que sais-je encore! C'était un marécage inhabité et inhabitable il y a trente ans. Vous saurez alors ce que c'est qu'une civilisation.

LE FRANÇAIS.—Ainsi la nôtre......

L'AMÉRICAIN.—Civilisation de vieillards, mon cher, de gens qui n'osent pas! Plaisants audacieux! Il vous faut des garanties toujours et partout. vous voulez aller vite, et vous vous récriez contre les accidents de chemin de fer... Vous avez l'électricité et la vapeur, et vous craignez, dirait-on, de vous en servir. Chez nous, il y a des machines, encore des machines, toujours des machines. Aussi nous sommes forts! Nous faisons tout, nous le faisons vite, en deux mois nous équipons et nous armons cinq cent mille hommes.... Vous autres, vous vous occupez de fadaises, de cancans, d'actrices, d'acteurs, une querelle de journalistes vous absorbe pendant huit jours.... Vous ne lisez pas les annonces! Quand un marchand fait de la réclame, vous l'appelez charlatan.... Vous n'avez pas su populariser l'assurance.... Au reste, je vous excuse: vous n'avez pas d'argent!

LE FRANÇAIS.—Ici, je vous arrête: il est prouvé par les statistiques......

L'AMÉRICAIN.—Laissez-moi donc tranquille avec vos statistiques. Si vous avez de l'argent, il ne circule pas, c'est évident. Depuis quinze ans, il se remuait un peu, il a donné de gros intérêts pour lesquels il a couru des risques qui ont tout englouti, et voilà que vous vous plaignez.

LE FRANÇAIS.—Mais, Monsieur de Chicago, vous me paraissez tenir bien peu de compte de la sécurité et des intérêts des citoyens.

L'AMÉRICAIN.—Intérêts! sécurité! L'intérêt est d'abord de posséder vite et beaucoup; quant à la sécurité, pour l'avoir complète, on s'enferme dans une chambre dont on calfeutre les fenêtres afin d'éviter les courants d'air et l'on y meurt suffoqué mais absolument tranquille.

LE FRANÇAIS.—Ainsi, selon vous, l'Etat, la masse, ne doit rien à l'individu.

L'AMÉRICAIN.—Rien que le droit d'agir. L'autre nuit, je traversais en chemin de fer un fleuve du Far-West, large d'une demi-lieue: au milieu du pont, la vapeur cesse de siffler, le train s'arrête. Nous mettons tous le nez à la portière.

— Messieurs—dit le mécanicien—le pilotis brûle à la tête du pont; nous avons deux partis à prendre: rétrograder, laissant brûler le pont, attendre des secours, perdre un temps infini, ou bien nous lancer en avant au risque de voir le train s'abîmer avec le pont.

Il n'y eut qu'une réponse:

— En avant!

Et nous avons passé. Le pont s'est écroulé derrière le dernier fourgon.

Qu'eussent fait des voyageurs français?

LE FRANÇAIS—Ils eussent attendu.

L'AMÉRICAIN—Il ne m'en faut pas plus! gardez votre civilisation pour vous et pour l'Europe—non pas même pour l'Angleterre et l'Allemagne où école notre sang et qui viennent à nous. Marchez à la tête des races latines, de l'Espagne perdue et silencieuse, de l'Italie qui ne sait exploiter ni ses carrières, ni ses forêts, qui laisse la Sicile en friche et qui perd son temps à demander une ville sans importance commerciale. Repaissez-vous, Césariens, orateurs à périodes, poètes à faibesses, repaissez-vous de mots, de sons, de couleurs, de paysages et de garanties.

Dans deux cents ans, la capitale du monde sera une ville qu'on bâtira sur l'isthme de Panama, donnant la main aux deux mers, comptoir des Amériques et de l'Australie, et dans la France, devenue un Orient endormi et désert, Paris sera un Constantinople sans Bosphore et sans Corne d'Or.

VI

Voilà comment, sans trop approfondir, ont pu penser les étrangers de mauvaise humeur. La surface des choses leur donne raison: au fond, ils se trompent. Nous n'avons pas tout perdu.

Nous faisons la meilleure cuisine du monde. Nos courtisanes sont plus jolies que partout ailleurs.

L'article Paris,—le brimborion, le bibelot, la fleur, la plume, l'éventail,—a l'univers pour tributaire.

Ne boudons point les épaules. Le ventre, les sens et la coquetterie, avec cela nous reviendrons vite les maîtres du monde...; si nous ajoutions quelque chose.... quelque chose que je ne nommerai pas, puisqu'on affirme tous les jours que nous l'avons.

(*Figaro*.)

Liste des Lettres.

Nlle-Orléans, 15 décembre 1867.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A

Ancel Léon	Abercrombie H	Arago J N
Arbour rue Bideau	Andrick Andrés	Artigues Joseph
Aquinose A		

B

Baruty J F	Baillarche H	Beregeary J
Berthaïs Léon	Bernard Dr	Bergeron Alfred
Bernard Edgard	Bigne C M Mlle	Bienvenu A
Brossette Louis	Borié Michel	Bouillon G
Brue é G	Bodin L	Bouchez E S
Bouvier Samuel	Bousquet Adam	Benoit G
Brosh Charles	Bogeon Mlle	Boggiano A
Boyadjian Julien	Boutreux Vve E	Buerron J L

C

Cassenave P A D	Cavillier O	Chauvelot A Mlle
Cerrière Henry	Castir M	Caillet J
Coutau Bernard	Caldorare V R	Chevalon A Mme
Clément Pierre	Chevalier Pierre	Crocheren H J
Congel J M	Cosnier F	Cornière J
Courtade Vve A	Coustant P	Clare A Mme
Cabert Vve Mme	Cusso J	

D

De Fuentes Jos	Danais Vve M	Decoste Mme
Desporte T Mlle	De France C A	Deuter J
Dubigette Fan	De l'Isle L G	Deffes Paul
De l'Isle V G	De Caro Eugène	Dismone Salvatore
Detroit E	Devron Vve A	Dejan F
Delessis Mme	Dellpier A M Capt	Debarbieris Vve
Demeriene	Dian Manuel	Docteur M
Demond A S	Donat L Mme	Dumas Pierre
Docemain R	Dufour Félix	Dungees Jacques & Co.
Dupré David	Dufour Cyprien	
Dréo L Mme		

F

Fabris Antoine	Favaloro Giov.	Fauche G A
Fernandes A	Fréchou Lucien	Flot François
Floriot Louis	Forstall E L	Fusco Antonio
Fiery Antony		

G

Gambois E	Garnier J W	Ganuchean G
Gagnet J Mme	Gagneux	Gerome, rue Royale
George Emry	Glatich B	Giamarchi P A
Galeslin G Mme	Girard Alfred	Giardone A
Googon Vve Mme	Guesnard J A Mlle	Gulgon Alfred
Guéchan J E	Goldry J Mme	

H

Haussant L Mme	Harchoux F	Horts A

I

Inbau Zeffra

J

J'Avignon Joe	Joss Michel	Jules Mme

K

Kaltsche D

L

Landreaux Ve U	Laneux Théodore	Larroux F
Lepice Frères	Lapointe P	Latrobe H B
Laurent Victor	Lassalle A	La aud pr Jourdan
Leblanch	Lamarque C Mlle	Laine Omené
Laurent J C	Lestrade J Mme	Lanares Félix
Le Basse	Lecoq J M capt.	Lorette Joseph
Lopesa J W	Locquet F Mme	Luciani Mme

M

Mathieu W M	Mocart M Mme	Marich P
Macarty D	Maudry Nicolas	Mannessier Aug
Matia J H	Mailliaux P L	Major M B Mlle
Mathon F	Mass Léon	Maladie M Mme
Mayeur J B	Maréchal Vve	Mellebonne H C
Menier John	Mercier Paul	Millet Bernard
Miroise Auguste	Milliaudon & Co	Moreau J T Dr
Moineaux Chs	Moreau Eugène	Montreuil L Mme
Monteverde G	Mouton E	Morel Mme
Morin Mateo		

N

Narcisse D	Naville M M Mlle	Nougué Pierre
Nousich A		

O

Orillion J C

P

Perlange Charles	Paris J B	Palliser Gregorio
Planche J B & Co	Perreault Olivier	Perès L
Parthuis Jules	Pechen Jacques	Pimare V Mme
Pikion F Mme	Poli Pietro	Prudhomme E

R

Raspiller A Mlle	Ronnina Gaetano	Ramos C R
Rousset Mme	Robert Bertrand	Royer C C
Rouchard T	Rousset T T F R	Rousset Mme
Roubrinor P		

S

Salvant A D	Sparacio Mariano	Sallas Lucien
Secard Francesco	Sauvear	St-Martin
Saurage Paul	Sevant Manneul	Suares Antonio

T

Tertron A	Théard A Mme	Trigant V O
Thiéry D F.	Toures P A	Toretti Giorgio
Tomassina José	Taupenas M J	

V

Verlaque A	Vigne, rue Toulouse	Versillé Louis
Valme Théodore		Viavant A

INITIALES

Mme la Supérieure du Couvent de Ste-Croix Bayou St Bourbon

R. W. TALIAFERRO
Maître de Poste.

J. LUDOWIG,

134.... RUE DU CANAL.....134

J. LUDOWIG vient de quitter la confection de tailleur. Il annonce à messieurs les tailleurs et au public en général qu'il vient de recevoir par les steamers "City of Limerick" et "Bavaria", un assortiment de MARCHANDISES des meilleures manufactures de France et d'Angleterre. Sa longue expérience le met à même de faire un CHOIX DU MEILLEUR GOUT et de QUALITÉ SUPÉRIEURE. Il invite le public et surtout les connaisseurs à venir eux-mêmes en juger.

MARCHANDISES
Françaises et Anglaises,

COMPRENANT:

DRAPS SEDAN, ELBEUF, EDREDON, SATINS LAINE, GILETS cachemire, soie et velours, matelassé, soie et velours, blanc pour soirée, ETOFFES DE LAINE pour habillements complets, SOIERIE et FOURNITURES en tous genres pour tailleurs.

L'attention des Dames est respectueusement appelée sur un assortiment d'ÉTOFFES pour MANTEAUX et PALETOTS telles que:

DRAPS VELOURS (en toutes couleurs),
PELUCHE,
CHINCHILLA,
CACHEMIRE, } blanca, ECARLAT.

Tous ces articles seront vendus à 25 pour cent au-dessous du prix du marché, suivant leurs qualités.

29 nov—1m

HABILLEMENTS.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
CHANGEMENT DE LOCAL.

MALARD & TOOKER

Ayant transporté leurs Magasins au No 125 de la rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles,

OFFRENT à leurs amis et au public un grand stock d'habillements, en gros et en détail et aux plus bas prix du marché.

Habillements casimir fantaisie, tous les prix.
Redingotes et sacs en drap noir.
Pantalons doeskin et casimir noir.
Gilets de dessous doeskin et casimir noir.
Pardessus Esquimaux caster et castor noir unis.
Sacs et Pardessus en couverture.
Habillements satinet imprimé, à très bas prix, pour habitations.
Redingotes et sacs casimir et satinet noirs.
Pantalons et gilets de dessous casimir et satinet noirs.
Gilets de dessous en velours coton de fantaisie.
Gilets de dessous gros de Chine et satin.
Chemises en coton blanc et en couleur, tous les prix.
Chemises de négligé: chemises ginga et hickory.
Chemises de peau et caleçons en mérinos.
Gilets à côtes, chaussons coton et laine.
Mouchoirs de poche toile blanche et soie.
Cols de chemises, bretelles, malles de voyage, etc.

MALARD & TOOKER,
Rue de la Commune No 125, entre les rues Camp et St-Charles

17 nov—1m D.Mer V.&cver

Bottes, Brodequins, Malles, Sacs de Voyage, &c.

BLAKELY & HOGAN,

NOS. 99 & 101, RUE CANAL & 3, CHARTRES.

Nous avons maintenant en magasin le plus bel assortiment de BOTTES, BRODEQUINS, GUETRES, BALMORALS, PANTOUFFLES, &c., pour les dames, fillettes et enfants, qui ait jamais été mis en vente à la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons pas de marchandises achetées à bon marché à l'encan. Celles qui ne sont pas de notre propre manufacture, ont été faites spécialement pour nous par les meilleurs ouvriers des Etats-Unis, et on ne saurait en trouver de semblables dans aucun autre magasin de la ville.

Nous appelons surtout l'attention sur nos BALMORALS et GUETRES BOUTONNÉES, de notre façon, pour dames: on n'en trouve nulle part de supérieurs, selon le témoignage des personnes qui ont visité les fabriques du Nord et de l'Europe.

Nos chaussures pour fillettes et enfants excitent l'admiration générale, et celles pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons sont aussi solides qu'élégantes.

Nous avons un immense choix de SACS DE VOYAGE et des MALLES de tous genres et de toutes qualités, le tout à des prix très raisonnables.

BLAKELY & HOGAN.

On fait, on couvre et on répare les malles de toutes sortes. 26 nov—2m—3fps—MarJD

Mme MARIA VOISIN,

32............ CHARTRES............32

A L'ANGLE DE LA RUE DE LA DOUANE.

MME VOISIN a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nlle-Orléans et des paroisses de l'intérieur qu'elle a complété son assortiment de modes et de marchandises d'hiver. Elle les a choisies elle-même avec le plus grand soin dans les premières maisons de Paris. Mme Voisin a opéré de fortes réductions dans ses prix à cause de la gêne monétaire.

Son assortiment se compose de Manteaux, Châles, Robes, Chapeaux, Fleurs, Rubans, et d'un grand choix varié de Garnitures, Bonnets, Franges &c., pour robes. 27 nov—1m, 3 f p s

P. MALOCHEE,

86 & 88—RUE DE CHARTRES—86 & 88
(Encoignure Conti)

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un assortiment complet de Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verreries, Ferblanterie, Coutellerie, Fer battu, Alfénide véritable, Huiliers, Tire-Bouchons patentés à levier, Bois à pasch, Lampes à Huile de charbon, Plateaux, Services de Lavabo décorés, Garnitures de Toilette variées, Garnitures de Cheminées, &c.

—AINSI QUE—

Tous les articles imaginables d'utilité ou de luxe en usage dans le ménage en GROS et en DÉTAIL.

Les emballages pour la campagne sont faits par des emballeurs de premier ordre.

Assurez-vous des prix de la maison Malochée avant d'acheter ailleurs. Adressez-vous aux Nos 86 et 88, rue de Chartres, encoignure Conti. 23 nov—1m

34.... RUE DE CHARTRES.....34

IMPORTATION DIRECTE.

J. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTES en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

Chapeaux! Chapeaux!

J. J. ALBERT,

42....RUE DE LA VIEILLE-LEVEE....42
Autrefois, coin Douane et Chartres.
AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

Il a reçu et arrivent par chaque steamer de New York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes de feutre, fourrure, laine, castor, drap et velours, pour hommes, enfants et garçons, choisi expressément pour les marchés au Nord et en Europe, pour la vente en gros et en détail à la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter le choix de marchandises.

Prix payer comptant réduits. 8 nov—3m

S. PABLO,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

LIQUEURS ÉTRANGÈRES ET DU PAYS.
Rue Canal, No 18 1/2, entre Chartres et Vieille-Levée.

15 nov—1m

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI........Directeurs.

Dimanche, 15 décembre 1867,
Première représentation de

LA GRACE DE DIEU,

Drame en 5 actes,

Mlle AMELIE HINEY remplira le rôle de Marie qu'elle a joué au Théâtre de la Porte-St-Martin (Paris).

Le spectacle sera terminé par le

LE CHALET,

Opéra-comique, en 1 acte, d'Adam.

On commencera à 6 1/2 heures précises.

LUNDI 16—Les Mousquetaires de la Reine, Les Deux Sourds. 15 déc

THEATRE NATIONAL.
Au coin des rues Perdido et Baronne.
Directeur...........GUSTAVE OSTERMANN.

GRAND CONCERT

Au profit du jeune pianiste distingué,
MARK KAISER,

Agé de 11 ans.

Jeudi, 19 décembre 1867.

Le bénéficiaire, avec le concours des meilleurs artistes de la ville, de l'orchestre et des artistes du Théâtre National.

Programme.—Première partie.

1. Ouverture exécutée par l'orchestre.—2. 3e grand concert de violon, avec grand orchestre, VIOTTE, MARKS KAISER et Orchestre. — 3. LE MARIAGE AUX LANTERNES, charmante opérette en un acte, de Jacques Offenbach. La pièce sera jouée par les artistes du Théâtre National. — Mlle ANTOINETTE FEHNINGER, SOPHIE DRINBA, ELISE GISSELLE, M. CONRAD MUELLER et un chœur au complet.

Seconde Partie.

LA FILLE DU RÉGIMENT, pour violon et piano, SINGELEE, MARK KAISER et M. BETTAMER. —5. Variations brillantes sur une mélodie américaine (Old folks at Home), composées et exécutées par M. CHAS. T. FREY.—6. Le CARNAVAL DE VENISE; Paganini. — Introduction par M. Hooffner. — MARK KAISER.

Le piano dont on se servira à cette réunion sort de la célèbre fabrique de Geo. Steck & Co. de New York, et a été obligeamment prêté par MM. ZORN & BREMER, rue du Camp No 96.

On peut se procurer des billets d'entrée, le 18 et le 19 décembre, au contrôle du théâtre.

Premières $1; Parquet, $1 50; Loges de Parquet, $1 50; Galeries de familles, 50 cents; Galerie, 25 cents. 15 déc—4f

THEATRE NATIONAL,
Au coin des rues Perdido et Baronne.
Directeur..........GUSTAVE OSTERMANN.

Dimanche, 15 Décembre 1867,
Grande Représentation.
ORPHÉE AUX ENFERS.
Célèbre opéra de Jacques Offenbach.
15 déc

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Rue Saint-Charles...Nlle-Orléans.
Théâtre Olympique de St Louis.
Et Théâtre du Prince Impérial, de Paris.

A. H. DAVENPORT.......................Régisseur.
PROF. YOUNKERS.......................Chef d'orchestre.

Dimanche et Lundi, 15 et 16 décembre.

Nouvelle Attraction—Danses nouvelles.
Immense succès de:

L'HISTOIRE D'ENCHANTEMENT,

représentée pour la vingt cinquième fois, applaudie par plus de quarante mille personnes et bien supérieure au BLACK CROOK—Changement complet de Divertissement-Ballet.

Nouvelles danses—La grande marche des Amazones

Les merveilleux effets mécaniques de la CASCADE DE CRISTAL, ce soir. 15 déc

REOUVERTURE DU
Musée Crescent City.
DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..................Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus; on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, ou sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

Salle de la Compagnie Allemande,
Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, mariages, &c., avec conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements s'adresser à FERDINAND MARKS.

12nov—3fps—3m Rue du Camp, No 47.

Fusils Créoles! Fusils Créoles!
E. J. WATKINSON,
SUCCESSEUR de DART et WATKINSON,

Rue St Charles, No 35. Nlle-Orléans.

ANNONCENT à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de fusils importés expressément pour l'ancienne maison DART & WATKINSON

Et fait avec soin pour les chasseurs créoles.
Il vend tout ce qui se rattache aux armes Lefaucheux et à celles qui se chargent par la culasse.
12 déc—1m mard jeudi et dim

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de
C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m 80, rue du Canal.

CINQUIÈME ANNÉE.

ALMANACH de la LOUISIANE
POUR 1868.
(ÉDITION FRANÇAISE
PUBLIÉ PAR
FRANCIS BOUVAIN & Cie,
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,
62 rue Bourbon.—"A la Plume de Bronze."

Rien ne sera négligé pour rendre cet ouvrage digne du patronage bienveillant que le public louisianais a accordé aux éditions précédentes.

Les dessins (caricatures) seront exécutés par l'un de nos meilleurs artistes, la rédaction est confiée à nos écrivains de talent et l'exécution typographique ne laissera rien à désirer.

On peut souscrire dès à présent soit pour un nombre d'exemplaires, soit pour l'insertion d'ANNONCES, dont le taux exceptionnellement modéré est fixé comme suit:

Une page entière	$10 00
Une demi-page	5 00
Un quart de page	2 50

Tout annonceur d'une page entière recevra gratis un exemplaire de l'Almanach. 22 nov—1m

Banque d'Amérique.
Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1867.

L'ÉLECTION annuelle de 13 Directeurs pour l'année prochaine aura lieu au local de cette institution, encoignure Canal et Passage de la Bourse, le 18 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. MORTIMER,
16nov—jn 18 déc. caissier.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue de la Commune, No 159.
6 décembre 1867.

UNE élection aura lieu, à ce bureau, le LUNDI, 6 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.

7 déc—1m Wm. S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer urbain de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1867.

L'ÉLECTION de DOUZE DIRECTEURS de cette Compagnie pour l'année prochaine, aura lieu à ce bureau, No 124, rue du Canal, le TROISIEME LUNDI de DECEMBRE (16 courant), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

WM. P. SINNOTT,
4 déc—au16 Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Jefferson City, Lne., 6 décembre 1867.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.

P. McBRIDE,
6 déc—au 6 janv Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Jefferson City, Lne, 6 décembre 1867.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1868, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.

P. McBRIDE,
6 déc au 6 janv Secrétaire.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

Maison Bellanger.
Encoignure Canal et Bourbon,

F. DUMONTEIL,
CONFISEUR,

A L'HONNEUR de prévenir le public que pour toute la saison théâtrale il a loué pour y établir une succursale de l'établissement ci-dessus, le Salon des Dames attenant au foyer de l'Opéra, où l'on trouvera pendant toute la durée des représentations, des rafraîchissements de toute espèce. Crèmes à la glace, Sorbets, Biscuits glacés, Gâteaux, Bonbons, etc., etc. 19 nov—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv—1 an

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Draggat, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à défécation, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPECE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
16 janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

Cornibé & Leblanc,
265....... Rue Vieille Levée 265

ONT l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils viennent de recevoir de Paris un magnifique assortiment de parapluies, de ombrelles, de cannes, etc., de toutes les qualités, de tous les prix, pour hommes et enfants, et fabrication supérieure. Ces articles se recommandent par leur élégance, leur variété, et les modes les plus nouvelles pour satisfaire les amateurs. Ils se font le plus bas du marché.

16nov—1m.

PENSION.
Chambres élégamment meublées.

DEUX magnifiques chambres, sur la façade, meublées, s'ouvrant sur un grand verandah, à louer ensemble ou séparément; également, pension égale à celle des meilleures maisons particulières de la ville—au No 180 de la rue du Camp, en face de l'Eglise St. Patrick.

24 nov—1m

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE POSTALE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE. Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Prix.

[Tableau des prix de passage pour: Havane, Port-au-Prince, Hayti, Santiago de Cuba, Jamaïque, Guadeloupe, Martinique, Ste Lucie, St Thomas, Grenade, La Trinidad, Demerari, Surinam, Cayenne, La Guayra, Porto Cabello, Ste Marthe, Colon; Buenaventura, Guayaquil, Payta, Lambayeque, Huanchaco, Casma, Huacho, San José, Pacasmayo, Callao, Tambo Mora, Pisco, Chincha, Chala, Islay, Ilo, Arica, Pisagua, Mejillones, Iquique, Tocopilla, Cobija, Chanaral, Caldera, Carrizal Bajo, Huasco, Coquimbo, Valparaiso, San Fernando, Araucania (Cobija), Punta Arenas, Realejo (Corinto), La Union, La Libertad, Acajutla, San José — 1re classe, 2me classe, Entrepont; chiffres illisibles]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 36 pour arrivée à la Nlle-Orléans Saint Nazaire $720 or.

Passage dans une cabine 2d pont avant.......... 180

Passage d'entrepont................................ 100

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 nov—1an f L S C 127, rue de la Commune

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST-LAURENT	capitaine	Bocandé	Samedi 30 nov.
PEREIRE	"	Duchesne	Samedi 14 déc.
VILLE-DE-PARIS	"	Surmont	Samedi 28 déc.
EUROPE	"	Lemarié	Samedi 11 jan.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $160. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $165. | Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

8n v—1tQ V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

POUR HAMBOURG.
Partant DIMANCHE 15 décembre.

POUR HAMBOURG—Le navire à vapeur de l'Océan,

TEUTONIA,
commandant Kier,

partira comme il est dit. On prend du coton pour fret consigné sur toute la ligne de parcours du continent.

Pour fret, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.
1er déc—12 61, rue Carondelet.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool,	$110.	Aller et retour,	$175.
New York à Londres,	$115	Aller et retour,	$185.
New York à Paris,	$125	Aller et retour,	$200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 108.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.
Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nlle-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria,	2400 tonneaux	Capitaine J. Meier.
Teutonia,	2400 tonneaux	Capitaine Bardua.
Allemania,	3000 tonneaux	Capitaine E. Meier,
Borussia,	2500 tonneaux	Capitaine N. C. Franzen
Cimbria,	3000 ton. neuf	Capitaine N. Trautmann
Germania,	3000 tonneaux	Capitaine Schwensen.
Hammonia,	3000 ton. neuf	Capitaine H. Ehlers.
Saxonia,	2500 tonneaux	Capitaine P. H. Haack.
Holsatia,	3000 tonneaux	En voie de construction.

Jour de départ de la Ligne de la Nlle-Orléans

De Hambourg.	De Southampton.	Nlle-Orléans.
Bavaria...1er oct.	4 oct.	15 nov.
Teutonia...1er nov.	4 nov.	15 déc.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard.

Prix du passage (payables en or):

De la Nlle-Orléans, } 1res cabines... entrep.
De Hambourg ou du Havre, } $150, 2e ch $112 ... $45

Certificats de passage de Hambourg à la Nlle-Orléans

Fret de Hambourg à la Nlle-Orléans—3 livres sterling et 15 pour cent de prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New-York partent tous les samedis. Pour les détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.
Agents généraux, rue Carondelet, No 63.
MAURY & CO. Agents pour le passage, rue de la Commune, No 181, Nlle Orléans
C. B. RICHARD & BOAS, Agence générale pour les passagers, 6, Barclay street, New-York
23nov—

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR	2500 tonneaux		Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500	"	——— "
MISSISSIPPI	2200	"	——— "
MERRIMACK	2200	"	——— "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "

Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson

On reçoive du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
23 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc '66—1 an No5. Bowling Green, New-York.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL..........CORTES,
GEO. WASHINGTON.......GEN. MEADE,
GEN. GRANT..............SHERMAN.

Le steamer

GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 21 décembre, à 5 heures du soir. Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Agence de la Compagnie de steamers du Sud, à Liverpool.
Nlle-Orléans, 13 novembre 1867.

Les soussignés ont établi une agence à Memphis, Tenn., afin d'y signer des connaissements pour le coton expédié de la pour Liverpool, le Hâvre et autres ports du continent par STEAMERS et NAVIRES à VOILES—évitant ainsi les délais, les variations du change, &c.

Ceux qui veulent tenir leur coton à la Nlle-Orléans sujet aux ordres des expéditeurs, peuvent le faire assurer contre les risques de presse, par des polices ouvertes spéciales, jusqu'à présentation des connaissements convenablement endossés.

J. H. ASHBRIDGE & DECAN.
16 nov—1m.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français de première classe, long cours, MONGOL, capitaine Courbe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sans délai.

Pour le complément de son chargement, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF,
Rue Commune, No 179,

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser comme ci-dessus ou au capitaine, à bord, poteau 38 Troisième District. 4 déc.

POUR LE HAVRE.

LA barque française de première classe HAPPY, capitaine Etcheverry, du port de 700 balles, partira comme dit ci-dessus. Pour fret de 400 balles, ou l'équivalent, s'adresser à
W. R. RUDDENDORFF,
No 179, rue Commune,
ou à
19nov CREEVY, NICKERSON & Co.,
33 Carondelet.

$1,000 de Récompense.

RESOLU que, vu l'augmentation du nombre de fausses pièces de nickel mises dans les boîtes des chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne qui fera ou donnera en paiement, sciemment, ces dites pièges de cinq cents, dans un des chars de la ville.

Les conducteurs ont l'ordre de faire arrêter immédiatement quiconque mettra de ces fausses pièces dans les boîtes.

G. T. BEAUREGARD, Président du Chem. de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
J. COLE, Président, du Chemin de Fer de la-Ville.
DAVID McCOARD, Président du Chemin de Fer du Crescent City.
WM. F. McLELLAN, Président du Chemin de Fer de la rue St Charles.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1867. 20 nov—1m

Marchands de la Campagne et Planteurs.
FUSILS. FUSILS. FUSILS.
CHARRUE ET QUINCAILLERIE.

MILLE fusils à deux coups—Prix: $10, $12 et $15 chaque.
400 Carabines américaines—Prix: $15 à $30 chaque.
2,000 Charrues de Hall et Speer, $5 25 à $8 50.
A vendre par TAYLOR & CHURCHILL,
41, Rue des Magasins, en face de l'hôtel St James.
24déc—1m

Institutrice.

UNE DAME hautement recommandée et ayant une grande expérience dans l'enseignement, désireuse trouver dans une famille respectable de la ville ou des environs de la Nouvelle-Orléans, une place d'institutrice. Elle enseigne le français, l'anglais, le piano, le dessin et la peinture. S'adresser au bureau de "l'Abeille."

17 nov

M. BOCHET,
Importeur d'Articles Français pour Modes

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre, RUBANS soie et façonnés, de St-Etienne, fort stock, depuis le No 1 1/2 jusqu'à 150, RUBANS Velours, de St-Etienne, bien assortis, DENTELLES de Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs, VELOURS, de Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs, FLEURS, de Paris, grand choix, PLUMES fantaisies de Paris, beau choix, Voilettes, Blonde rehaussée, Tulles à pois, Tulles maillées, Tulle Illusion 1 3/4, Crêpes français et anglais, Rubans, &c.

FORMES à Chapeaux—le plus grand choix, le plus complet du Sud, et des dernières nouveautés de Paris.

Tous les ordres seront remplis avec soin, promptitude, et à très bas prix.—Boite à clef à la Poste, No 342.

M. BOCHET,
No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.
Stock—Beaucoup de marchandises reçues récemment.
15 sept—3m

LES GROS BILLETS DE VILLE
pris au pair.

VENTE A GRANDS SACRIFICES,

LA MAISON DERBES ayant récemment reçu un fort stock d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS DE SAISON, comprenant RUBANS, CHAPEAUX, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BRODERIES, TULLES, VELOURS, SOIERIE, GANTERIE, GARNITURES, BOUTONS, et une grande variété d'articles de fantaisie, ainsi qu'un superbe assortiment de PARURES pour MARIÉES et GUIRLANDES, a résolu d'écouler tous ces articles à perte, et à cette fin, recevra LES GROS BILLETS DE VILLE, au pair pour du comptant, quand il n'y aura pas de change à rendre. Aussi une consignation de JOLIS JOUETS D'ENFANTS qui seront vendus au prix coûtant.

Au No 57 rue Royale.
1er déc.—1m

Vins, Liqueurs, Conserves, &c.,
Au No 8 de la rue St. Philippe, encoignure Vieille Levée.

LE public est prévenu que nous venons d'ajouter à notre magasin de Groceries, encoignure St Philippe et Vieille Levée, un entrepôt de VINS, où l'on trouvera en gros et en détail, toutes qualités de

Vins,	Capres,
Whiskies,	Conserves,
Cognacs,	Pâtés Truffés,
Brandies,	Cornichons,
Liqueurs Fines,	Fruits Conservés,
Vins en Caisses,	Cèpes à Huile,
Champagnes,	Huile d'Olives,
&c., &c.,	&c., &c.

Au meilleur marché de la place. Chez
ED. PINAC & CO.,
No 8, rue St. Philippe, encoignure Vieille Levée.

Transport à domicile. Escompte libéral aux détaillants. 1er déc—6f—11f

Avis. Avis. Avis.

CHANGEMENT DE LOCAL.

BLANCHIN & GIRAUD,
Rue Vieille Levée.

Ont transféré leurs Bureaux-Magasin au No 62, vis-à-vis leur ancien local.

En Magasin et sous les clefs de la Douane:

1200 caisses	VERMOUTH, Noilly Pratt & Co,
1800 paniers	HUILE, Plagniol, grandes et demi-bout.,
250 caisses	ABSINTHE, Noilly Pratt & Co..
200 do	VIN Muscat Frontignan,
200 do	CERISES à l'eau-de-vie,
300 do	VIN rouge St Loubes,
150 do	do do St Julien,
300 do	do blanc Sauternes,
100 do	do Bourgogne vieux supérieur,
350 do	VERMICELLI et MACARONI,
200 do	CAPRES, OLIVES, CORNICHONS et ANCHOIS,
400 Bques	VIN rouge Bergasse,
300 do	do do Cette et Mèze,
350 do	do do Castelmoron, Bordeaux,
400 quarts	BURGUNDY PORT, F. Durand & F. R. Thomas,
300 do	MADEIRE, F. Valette, F. E. Thomas & Mollaier,
250 do	SHERRY, F. Valette, F. E. Thomas & Mollaier,
150 do	COGNAC, diverses marques et qualités.

A vendre à bas prix pour clore diverses consignations.
8 déc—1m

Sardines à l'Huile.

1040 caisses de 100/4 SARDINES Chs. Le Don tec et Henri Dubois.

En débarquement du navire "Franklin", de Bordeaux, et à vendre par
C. CAVAROC,
12 déc—6f No 5, Passage de la Bourse.

Vin Rouge en barriques.

320 barriques VIN ROUGE Côte Clairac, en débarquement du navire "Franklin", venant de Bordeaux, et à vendre par
C. CAVAROC,
12 déc—6f No 5, Passage de la Bourse.

Sardines, Cerises et Fruits à l'eau-de-vie et au jus.

250 CAISSES 100/4 cheque SARDINES à l'huile
150 caisses CERISES à l'eau-de-vie de Calmon jeune
25 do FRUITS au jus, de Calmon jeune.
12 do FRAISES au jus do
60 do FRUITS à l'eau-de-vie assortis do
45 do PRUNES à l'eau-de-vie,
25 do PECHES do
13 do PORES do

En débarquement du navire A. Franklin, de Bordeaux, et à vendre par
VOR. MAIGNAN & F. LABORDE,
12 déc—7 f 23 & 25 Rue Bienville.

Conserves alimentaires de Garres jeune et fils.

75 caisses PATÉS TRUFFÉS de foie de canard et gibier, Anchoïade, Saucisses Truffées, Cervelas, Confits d'dinde, Foies d'Oies, Lamproies, Rougets et Maquereaux à l'huile, Champignons, Cèpes à l'huile, Haricots flageolets, Truffes pelées, &c. &c.

En magasin et à vendre par
VOR. MAIGNAN & LABORDE,
12 déc—7 f 23 & 25 Rue Bienville.

AU MAGNOLIA.

M. O. LUDRE a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle en particulier, qu'il a transféré son magasin de CHAUSSURES du No 21, rue de Chartres, au No 126, rue Royale, entre Toulouse et St Louis.

M Ludre profite de l'occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il lui a accordé jusqu'à ce jour; il espère qu'il voudra bien le lui continuer.

Le plus grand soin est apporté aux chaussures de commande pour hommes, femmes et enfants. 5 déc—1m

Place de Professeur.

UN professeur, ayant une longue expérience de l'enseignement, désirerait trouver une place dans une institution de cette ville. Il enseigne le français, l'anglais et toutes les branches élémentaires des sciences. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 déc—

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Stébel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 oct—6m—1fj

A vendre pour liquider.

La maison en briques à deux étages, avec les dépendances, contenant dix appartements, tout nouvellement réparée, portant le No 71 rue des Ursulines entre Royale et Bourbon.—Le terrain mesure 24 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur.

Pour les conditions, s'adresser à
A. C. TRÉMOULET,
13 déc—3 95 rue Vieille-Levée.

Magasin à Louer

A bon marché, rue Royale, No 197, entre Ste Anne et Dumaine.

S'adresser au premier étage. 11 déc

A LOUER.

La MAISON No 199, rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine.

Le MAGASIN No 146, rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson. S'adresser à
B. O'CONNELL,
12 déc—6f 37, rue de Chartres.

A Vendre.

Les propriétés de H. BELLOCQ, situées à Algiers—A vendre pour cause de départ. Les conditions sont très avantageuses.

S'adresser à P. M. CANTON,
11déc coin Gravier et Levée.

A louer avec possession immédiate.

Cette belle résidence de famille, située au-dessus des bureaux de Cusachs & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale, contenant deux salons, quatre chambres à coucher, dépense, cuisine, &c. Pour toutes les conditions qui sont très modérées, s'adresser sur les lieux. 11 déc—6 f

A Louer.

A louer immédiatement à un prix modéré la belle résidence comprenant tout le premier étage du magasin de Cusach & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5déc

Maison à louer.

La maison haute, avec verandah, remise et écurie, tenant à neuf, située à l'encoignure St-Claude et St-Philippe. Pour les conditions s'adresser à Ant. Degeorge, No 229 rue de l'Esplanade. 3 déc—

Maisons meublées et non-meublées

Dans la rue de l'Esplanade—A LOUER.

LES deux maisons admirablement situées et se touchant, au coin des rues Romans et Esplanade, ayant tous les agréments modernes. Une d'elles est complètement meublée. A louer également, une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec jardin planté d'orangers. On louera ces propriétés à bas prix à de bons locataires. S'adresser à
HUGH McCOLL, rue Carondelet, No 60,
ou à
17 nov W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, près Claiborne.

A louer,

Une petite maison ayant quatre appartements, avec galerie sur la devanture, située rue Derbigny, entre Esplanade et Kerlerec.

S'adresser vis-à-vis, chez M. Dufour. 17nov—

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c., &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités 1er nov

Ancienne pharmacie d'Estouville, encoignure Marais et Promenade Carondelet—Médicaments choisis, prescriptions remplies consciencieusement et à prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais, allemands et américains. Parfumerie, Traitement de maladies secrètes et chroniques des deux sexes

Consultations en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en slave.

25nov—1an.

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
23 sept Esq. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
23 sept Esq. Conti et Bourgogne.

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
12,.......Rue de Chartres,.......12,
Anciennement même rue No 161. Hnov—6m

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de ce célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe sont reçus avec prompte exécution des bureaux sur demande.

AUGUSTE COUTURIÉ,
5 janv—1an No 57, rue Vieille-Levée.

VENTES JUDICIAIRES
VENTE DE CONSTABLE.

EDWARD THOMPSON contre Mr. et Mme JONES—No 2,666—Cour du Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fi fa que m'a adressé l'honorable W. F. McLean, 2d Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, SAMEDI, 21 décembre 1867, à 10 heures du matin, au dépôt Western, au coin des rues Julia et Magasin,—Un lot de meubles, saisis dans la susdite procès. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. JOHN C. KUZAC,
11déc—11 16 21 Constable.

No 3,146 Chs. Poydras vs. South Eastern Rail Road Co

3,147	Jos. Harkins,	do	do
3,148	Jos. Harkins,	do	do
3,149	Jack Miner,	do	do
3,150	Jack Miner,	do	do
3,151	Ben Clayton,	do	do
3,152	Joe. Hodgkins,	do	do
3,153	A. Dennis,	do	do
3,154	Grasler,	do	do
3,155	Bob Smith,	do	do
3,192	J. Conolly,	do	do
3,193	C. Baker,	do	do
3,194	Fred. Eiffert,	do	do
3,195	Marcelle,	do	do
3,196	Pinkney Williams,	do	do
3,197	Wm. Johnson,	do	do
3,198	F. Taylor,	do	do
3,199	M. Comford,	do	do
3,200	P. Dillon,	do	do
3,201	P. Dillon,	do	do
3,202	John Connelly,	do	do
3,204	Jno. McNab,	do	do

EN vertu de vingt-deux (22) writs de fieri facias lancés dans les susdits procès, par l'Honorable P. W. Collens, 3ème Juge de Paix d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, le JEUDI, 19 décembre 1867, à midi, au coin des rues Champs-Elysées et Bons Enfants—

Les bâtisses de dépôt, et les plateformes, à la jonction de la rue des Champs Elysées et des deux côtés de la rue des Bons-Enfants—tous les rails en fer dans la rue des Bons-Enfants, du dit dépôt à la ligne de la Paroisse St. Bernard.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.

7 déc—14,19 ARTHUR LANGE, Constable.

W. J. Fernies vs Mr. et Mme John Couery.

PREMIERE Justice de Paix—No 7,664—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable E. Gifford, 1re Justice de Paix, je procéderai en vente, le vendredi 20 du courant, à midi, au No 124 rue Delord, les propriétés suivantes: deux matelas en plumes, 2 matelas en mousse, 1 bureau, 4 chaises, 2 bois de lit, 1 boîte ... Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

11déc—11 14 20 TERENCE COOK, Constable.

V. Weber vs Mr. et Mme John Couery.

PREMIERE Justice de Paix—No 7,664—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable E. Gifford, 1re Justice de Paix, je procéderai en vente, au vendredi 20 du courant, à midi, au No 124 Delord, les propriétés suivantes: Deux grands matelas en mousse, 2 petits matelas, 2 lits en plume, 2 boîtes en acajou, 1 armoire, 1 table, 8 chaises, 2 lavabo, 1 morceau de caneva, un grand bois de lit en noyer, 2 petits lits unis. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des E-U.

11déc—11 14 20 TERENCE COOK, Constable.

Bureau du Surintendant des Ecoles publiques.
Nlle-Orléans, 12 décembre 1867

Ecoles Supérieures.

LES enfants demandant à être admis à la prochaine session annuelle des Ecoles publiques, le 2 janvier, subiront un examen aux Ecoles supérieures dans la semaine qui commence le lundi 16 du courant.

Les candidats doivent être âgés de treize ans et capables de suivre les branches enseignées aux Ecoles supérieures.

Les demandes des enfants qui n'appartiennent pas actuellement à nos Ecoles publiques doivent être adressées au soussigné d'ici au lundi 16 du courant.

WM. O. ROGERS,
Surintendant des Ecoles publiques
12 déc—6f de la Nlle-Orléans.

Avis.

Bureau de l'Asile des soldats de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1867.

LE public est informé que par suite de la très forte dépréciation des billets de l'Etat de la Louisiane, les derniers 10,000 piastres alloués par la législature pour le maintien de l'Asile des soldats, à Mandeville, sont maintenant épuisés. Il faudra donc fermer l'institution dans peu de semaines à moins que les citoyens de la Nouvelle-Orléans n'en décident autrement en continuant à maintenir ce seul refuge des soldats estropiés et sans amis.

Hon. F. THIENEMAN président,
bureau, rue Carondelet, u 75.
GEO A. FRERET, secrétaire,
à la Banque de l'Union, rue du Canal.
Hos. MURRAY, trésorier,
de la maison Pillé & Murray, à la Bourse des Négociants, rue Royale, u. 12. 13 déc—15.

118. RUE DUMAINE. 118.
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Ecole de Musique Vocale.
DIRIGÉE PAR M. EUGENE PRÉVOST.

PRIX DE ROME, ex-chef d'orchestre des théâtres Royaux d'Anvers, de Liège, de la Haye, de l'Opéra Français de la Nouvelle Orléans, des Bouffes Parisiens et du Concert des Champs-Elysées de Paris. Création d'un Orphéon Louisianais. Les cours de l'Orphéon Louisianais que fonde en ce moment M. EUGENE PREVOST commenceront au local ci-dessus le mardi 14 janvier 1868. Classe pour les hommes et les jeunes gens, le lundi et le vendredi de 7 à 8½ heures du soir. Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance.

Classe pour les jeunes garçons, de 7 à 14 ans, le mardi et le samedi, de 4 à 5 heures.

Prix $3 par mois invariablement payables d'avance.

On voudra bien se faire inscrire chez M. EUGENE PREVOST.

118......RUE DUMAINE.......118.
8 déc—1m Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

RAMIE, RAMIE,

LE soussigné vient d'arriver de Ponte Compan (Mexique) avec une grande quantité de cette RACINE pour la plantation d'automne. Il est prêt à remplir tous les ordres et donnera tous les renseignements nécessaires sur la manière de cultiver la plante, de la préparer pour le marché.

On la considère comme plus profitable que le coton et elle exige moins de travail.

Demandez les circulaires.

Dépôt au magasin de GEO. W. SIZER, rue du Camp, No 1?4 Nlle-Orléans, Lne.

16nov—1m J. FANNER.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER M. KINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire un arrangement, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de M. Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.
14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

MAISON RIVERA
Encoignure Royale et St Pierre.

RECU par le navire Teutonia, un bel assortiment de bijouterie française et allemande — Bouclés d'oreilles, colliers, chaînes, bagues, parures, tabatières, chapelets de tout genre, christs, médailles, reliquaires et autres articles religieux. 7déc—1m

A. FLANDRY
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
206 rue Dumaine,

19 nov—1m PRES TRÊMÉ

LES soussignés ont formé une Société sous la raison de L. H. GARDNER & CO. pour le commerce de marchandises sèches en gros, à la Nouvelle-Orléans.

L. H. GARDNER,
E. S. BOYD,
J. J. MARION.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1867.

Ayant vendu notre stock et notre intérêt dans le commerce de marchandises sèches en gros, à L. H. GARDNER & CO, nous les recommandons cordialement au patronage et à la confiance de nos amis.

BLOSSOM, BALDWIN & CO.
Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1867. déc—15f

Quincaillerie au prix coûtant.

NOUS annonçons au commerce que dans le but de liquider nos affaires, nous offrons en ce moment, au prix coûtant, notre stock de QUINCAILLERIE bien assortie, comprenant:

Fer, fonte, cordage, haches, charrues, pelles, pioches, outils de charpentier et de forgerons, coutellerie, etc. grand assortiment d'articles de fer et d'instruments aratoires, &c. &c. au prix coûtant

L. H. STERN & CO., en liquidation,
6 déc Rue Gravier, No 106, coin Bank Place.

L. CRESSON,
PEINTRE,
163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décore, &c. 9 nov—1an

A Vendre.

A Vendre, une LAITERIE, en très bon ordre et conditions avec une nombreuse clientèle, sous les conditions les plus favorables.

S'adresser, pour informations, sur la place même,
JOHN SCHWEIGHANS,
10 déc—10f Coin Quatrième et Barchus.

F. BERNARD,

146...............Douane..............146
Coin Dauphine,

OUTRE les portraits à l'huile et au pastel, se charge de faire des photographies peintes, à des prix très modérés. 8 déc—1m

Aux amateurs de bon Café.

CEUX qui aiment ce délicieux et bienfaisant tonique, et reconnu par ses qualités nutritives, trouveront constamment toutes les meilleures variétés de cet article fraîchement torréfié et moulu avec un soin minutieux; aussi, un grand choix de groceries fines et de ménage, chez V. E. SARRAZIN, No 90, Chartres et Conti. Un escompte est fait au marchand.—Incessamment attendu de Paris: un assortiment de chocolat de Meunier; tapioca, arrowroot, sagou, semoule de riz, fécule de la Maison Groult, jne, et conserves et saucissons de Lyon.

8 déc—1m

Mme THIERRY,
Encoignure Bayou et Derbigny,

Prévient les amateurs qui voudraient donner aux dames artistes un témoignage de leur estime et de leur admiration, qu'ils pourront se procurer aux Foyers de l'Opéra de jolis et riches Bouquets. Une personne chargée de vendre ces Bouquets se tiendra, pendant les représentations, dans le foyer, prendra les ordres de Bouquets pour mariage et de tous genres. Les ordres seront reçus aux maisons Kuntz & Co, encoignure Canal et Carondelet, et chez Mme Duuan, rue Royale, 67. 22oct—3m

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72......Rue de la Commune.....72.
$7,400 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.

20 nov—3m

Compagnie des Fourneaux au Pétrole du Sud,
DE LA PATENTE DE JERVEY.

CE Fourneau amélioré peut faire tout aussi bien que tout autre Fourneau, et plus commodément tout genre de cuisine, car il ne fait ni fumée, ni odeur, ni cendre, et se transporte à volonté.

Le Fourneau pour chauffer les salons, bureaux et chambres à coucher ne fait aucun bruit, et est sans pareil. A vendre au No 168, rue des Magasins, garantie —Droit de manufacture et de vente pour les Etats, à vendre à des termes raisonnables.

Nous demandons des agents pour toutes les paroisses de la Louisiane.

17nov—1m JERVEY & DEMAHY.

Ratelier vulcanisé, $25 00.
CHs. MERMILLIOD.

Vient d'ouvrir son cabinet, coin Bayou et Derbigny, où il exécute scientifiquement tout ce qui tient à l'art dentaire, et à des prix très réduits.

Orification des dents $2 50 et au dessus selon le cas. Extraction des dents sans douleur par le moyen du gaz Hilarant. 19 nov—1 m

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 137 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents petitement sans douleur et sans le moindre danger. 1nov—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. MARASSE,
Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. à. m. à 5 h. p. m. 17 mai

Le Dr. CHARLES S. KELLS,
DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Baronne, 2me maison après la rue du Canal, près de Leeper.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1nov—

A LOUER.

A un prix modéré, la magnifique vacherie (nouveau) de la capacité de 30 vaches, avec toutes les dépendances nécessaires, attenante à la station Hurtie, Jefferson, offrant tous les avantages nécessaires pour un genre d'économie, tel que le pâturage, les licences, etc. S'adresser sur les lieux à J. J. Gutierrez ou au café de Baptiste Mathews, près du marché Dryades. 1er déc

---

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOLE BLOHM & CO.

Les billets de ville seulement, pris au pair.

Grande vente, sans réserve, pour clôre.

Corsets français, Bas de dames et de messieurs, Réglisse, Rubans, Marchandises sèches étrangères et domestiques.

PAR HOLE, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, Encanteur.
Bureau, 21, rue de Chartres.

MARDI, 17 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve—

1000 sacs de voyage, pour dames et pour messieurs,
500 douzaines réglisse,
500 douzaines bas en coton,
500 douzaines corsets français,
500 manteaux des derniers genres et de différentes qualités,
500 douzaines Nubias et châles,
200 cartons rubans,
200 douzaines mouchoirs de 15 à 50 pouces,
500 lots de marchandises sèches étrangères et du pays, trop nombreuses pour être mentionnées.

Conditions—Comptant, en billets de la ville, au pair.
15 déc.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Sans réserve.

Poupées en cire, Boîtes à ouvrage et Articles de fantaisie.

PAR GABRIEL LEAUMONT, encanteur.
Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

LUNDI, 16, courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Une grande facture Poupées en cire, Boîtes à ouvrage et Articles de fantaisie.

Conditions—Comptant. 15déc

VENTES JUDICIAIRES.

Jean Marie Faget et Antoine Litzier vs David O'Cronan.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No. 20,211 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, vingt et un décembre 1867, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les bâtisses et améliorations érigées par le défendeur sur le terrain à lui loué par le demandeur et situé dans l'îlet borné par les rues Calliope, Clara, Euphrosine et Martin, Premier District de cette ville, et consistant en: 1o. Une maison basse, en bois, divisée en deux chambres, 2o. Une maison basse, en bois, divisée en deux chambres, 3o. Un grand hangar en bois, 4o. Une petite cuve, 5o. Un petit hangar en bois, 6o. Des lieux d'aisance en bois.

Les deux maisons sont couvertes en bois.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. —Les acquéreurs devront faire enlever lesdites bâtisses et améliorations du terrain où elles se trouvent, et ce, dans un délai raisonnable.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—10,16,19,21 déc

B. L. MANN & CO. vs C. W. NORTON.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 24,082 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, vingt-trois décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Dryades, Clio et Erato et désigné par le numéro Trente trois d'après un certain plan déposé sous le No 172, en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt sept pieds de face à la rue Clio, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes.

Ce terrain fait partie de la propriété acquise par A. D. Donovan, de la succession de John M. Bell, par acte en rapport du dit notaire Stark, en date du 11 de novembre 1859.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
21 nov—30—8 15 22 déc

R. B. MONTGOMERY et J. A. WHITE vs WM. H. DUNBAR.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,119—En vertu d'un writ de fieri facias, adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays ci devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai, le LUNDI, seize de décembre 1867, à 10 1/2 heures A M., à mon entrepôt, No 27 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets transportés de la maison dernièrement occupée par le défendeur, située au No 221 rue du Camp, à l'angle de la rue St Joseph, le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
4 déc—4,7,11 13 15. Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. M. REID vs DOWNS & CO.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No 19,733 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-trois de décembre 1867, à 4 1/2 heures P. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le contenu de la maison connue sous le nom "d'Oxford," située rue St Charles, près celle Poydras, dans le Premier District de cette ville, consistant en meubles, bar et fixtures de bar, &c. et le stock de liqueurs, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. GEO. W. AVERY,
12 déc—15,18,20,22 Shérif de la Paroisse d'Orléans

L. E. FEROUX vs PIERRE LACOSTE.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,420—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le MARDI, trente-un décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine étendue de terre située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à quatre milles environ, au-dessous de cette ville, ayant cinq cent arpents et demi de face au fleuve sur quarante arpents de profondeur, bornée à la limite supérieure par la propriété appartenant à A. B. L. Rousseau, et à la limite inférieure par la propriété appartenant à M. Edmond Fortier.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur de la manière suivante, savoir: Partie à la suite d'un acte de vente passé en l'étude de M. Pierre Lacoste, pardevant un autre et deux titres d'après, dans un ajustement, en date du 14 mai 1855, en faveur de Mme Fortier... [partly illegible] ...en date du 7 mai 1850.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Hnov—8 16 24 31 déc

H. CASTANEDO épouse de A. D. DORIOCOURT, vs W. BAILEY agent de Andrew McKee et A. McKee.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — No 24,93 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

VINGT TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de Orleans, Hagan et l'Avenue Hagan, désignés par les numéros un à cinq inclusivement et huit à vingt-deux inclusivement sur le croquis annexé à un acte passé par Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 21 juin 1850, préparé par Louis Gagnet, agent, etc. à Bertrand Saloy.

Les dits terrains mesurent comme suit, savoir: les numéros un à quatre inclusivement, chacun trente pieds de face à l'Avenue Hagan sur cent vingt pieds de profondeur; les numéros cinq et vingt-deux, chacun vingt-cinq pieds de face à l'Avenue Hagan par une ligne de profondeur. Le numéro six cinquante pieds de face... [partly illegible] ...et dont la description conforme au plan de l'avenue.

Cette propriété appartient au défendeur Andrew McKee, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Bertrand Saloy suivant acte en rapport de A. D. Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 30 août 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
9nov—30—8.15.22

JAMES C HEWITT vs. C. J. McLELLAN.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,563—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, vingt-six de décembre 1867, à 4½ heures P. M. à mon entrepôt, No 25, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles et effets, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. GEO. W. AVERY.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
14déc—14.17.20.24 26.

JOSEPH BILLEISEN vs. D. SCHLUTER et M. GIESEN.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,365—En vertu d'un jugement rendu le 15 de novembre 1867 et signé le 23 des mêmes mois et an, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi dix-sept de décembre 1867, à 4 1/2 heures P. M., à mon entrepôt, No 25 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un alambic en cuivre avec ses accessoires complets.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 déc—6, 10, 12, 14, 17.

Les Presses à coton Mississippi et Branch à l'encan par le shérif!!

JEAN-BAPTISTE LETOREY vs la Succession de FELIX JEAN FORSTALL.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 26,868—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif par celui-ci transféré à Harry T. Hays, ci-devant shérif, et par ce dernier à moi transféré, et aussi en vertu d'un ordre daté du 12 décembre 1867, à moi adressé par la susdite Cour, dans la susdite affaire, je procéderai, le MARDI quatorze de janv er 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, du Marché, Richard et des Religieuses, et mesurant trois cent cinquante-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face sur chacune desdites rues Tchoupitoulas et des Religieuses, et deux cent cinquante-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de face sur chacune desdites rues du Marché et Richard. Le tout mesure américaine, conformément au plan dressé par James Gallier, architecte le 5 de février 1845, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de Mississippi Cotton Press, et toutes les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

2o—Une certaine portion de terre située dans le District susdit, dans l'îlet borné par les rues du Marché, Tchoupitoulas, des Religieuses et St James, et mesurant deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue du Marché, sur cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et une ligne de face sur chacune desdites rues Tchoupitoulas et des Religieuses, à deux cent quatre-vingt mesure américaine. Conformément au plan dressé par James Gallier, architecte, le 5 de février 1845, et déposé en l'étude du dit notaire Cénas.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de "Branch Cotton Press," (autrefois Branch Warehouse) et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite du demandeur suivant acte en rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, le 1er novembre 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant celui de la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 déc—22 29 janv5 14

RAYMOND SAUVAGE vs. JEAN HUBER.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,722.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI treize janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

TROIS TERRAINS situés au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, Marigny, Solidelle et Pressor, et désignés par le No SEPT d'après un plan dudit faubourg dressé par J. Pilié, ci-devant voyer, le 7 de juin 1828. Lesdits terrains sont désignés par les Nos DOUZE, TREIZE et QUATORZE, d'après un autre plan, daté du 17 mai 1847, dressé par J. Cowley, voyer, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, et mesurant, mesure américaine, savoir: Le No Douze, trente pieds de face à la rue Pressor sur une profondeur de cent cinquante-trois pieds neuf pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.—Le No Treize, trente-trois pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de cent cinquante-un pieds cinq pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. —Et le No Quatorze, trente pieds de face à la rue Solidelle sur une même profondeur de cent cinquante-un pieds cinq pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces terrains appartiennent au défendeur pour les avoir acquis de la manière suivante, savoir: les Nos Douze et Quatorze d'Ant. Ducros, suivant acte du 4 mai 1859, en rapport d'O. Drouet, notaire public en cette ville, et le No Treize, du même dit Ant. Ducros, suivant acte du 2 mai 1858, en rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville. Et suivant acte, en rapport dudit notaire O. Drouet, en date du 20 avril 1860, Ant. Ducros avait vendu les susdits Nos Douze et Quatorze à William Collins; mais ledit défendeur, usant de la faculté de rachat ou de réméré qu'il s'était réservée par acte, en rapport dudit notaire O. Drouet, en date du 17 de novembre 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 déc—21,28; jan 5,12

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve.

Grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & Co.,
H. SAMORY, encanteur.

MARDI, 17 décembre, il sera vendu, à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée,

400 colis et lots marchandises sèches étrangères et américaines, telles que:

Alpacas,	Ballottes,
Mérinos,	Molletons,
Denims,	Popelines,
Coutils à matelas,	Mozambiques,
Cotons blancs,	Toiles d'Irlande,
do écrus,	Indiennes américaines,
Drap noir,	do françaises,
Mousselines de laine,	Couvertures laine,
Casimirs,	Bonnets,
Satinettes,	Ginghams,
Flanelles,	Flanelles imprimées,
Soieries,	Toiles à drap.

—AUSSI—

Mouchoirs, mouchoirs batiste, madras, serviettes, nappes, gants, bretelles, chemises, caleçons, bonneterie, devant de chemises, corsets, indiennes à meubles, bobby, etc., etc.

—AUSSI—

1,000 douzaines jupons à ressorts, comprenant un assortiment général.

—ET—

Une grande facture de manteaux, mantelets, nubias, écharpes, châles, etc., etc.

Conditions à la vente.

L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. 15 déc

Vente à terme de Marchandises sèches.
PAR E. ROGER & CO.
H. Samory, Encanteur.

MARDI, 17 décembre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, No 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

— caisses indiennes 4/4, lilas,
— caisses do 4/4 assorties,
— caisses do 4/4 à meubles,
— caisses do écossaises tout laine,
— caisses mérino français.

— AUSSI —

Popelines rayées, courtepointes Alexandre, popelines soie, jupons Balmorals, châles, cachemire longs, damassé soie et laine, piqué français merinos, châles deuil, damassé nouveauté, tapis velours assortis, couvertures de piano, soie noire, drap, de Lion, moire antique, mérinos couleur, mouchoirs madras, châles mérino français, indiennes françaises, &c. &c.

Conditions:

Au-dessus de $300, 90 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 15déc

PAR A. FEIBER.

Grande vente importante de marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de fantaisie, chapeaux, &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER,
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 16 décembre à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

325	pièces coton blanc et coton écru, coton Lowell,
450	" ginghas, stripes, denims et plaids,
250	" flanelles, blanche, grise, bleue,
175	" merinos, mousselines laine et alpacas français,
148	" drap casimir tweed, jean et satinet,
750	couvertures blanches, grises et bleues.

—Egalement—

410 lots habillements et lingerie assortis.
210 douzaines chapeaux d'hommes, de jeunes gens et jeunes garçons.

—Et—

Un grand stock d'articles de fantaisie.
Conditions à la vente. 15 déc

H. M. VAN SOLINGEN & CO.

Grande vente annuelle de gages non rachetés, au Bureau de Prêts de Hart, rue de la Commune, No 145.

PAR H. M. VAN SOLINGEN, encanteur.
Bureau, rue Carondelet No 28.

IL sera vendu, à l'enchère publique, le JEUDI, 19 décembre 1867, à 10 heures du matin, au magasin de Prêts de J. Hart, No 145 de la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet—

Un des plus grands et des plus beaux choix de DIAMANTS, montres en or et en argent, bracelets, chaînes, boucles d'oreilles &c. &c.—les plus fins.

A gettrais, colliers de table, fourchettes, cuillers à café pots, gobelets, anneaux de serviettes, et une grande variété d'autres articles en argent.

Fusils, pistolets, lorgnons pipes en écume de mer, instruments de musique et des objets de prix dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant

Cette vente offre une excellente occasion d'acheter des cadeaux de Noël et du Jour de l'An, car tous les articles sont garantis ce qu'on les dit être. Le commerce est invité à y assister, les objets étant en bon état et devant être vendus sans réserve. On peut venir les examiner jusqu'au jour de la vente 15 déc

PAR CHS. T. NASH.

Vente péremptoire d'un îlet de prix dans le Premier District, sur la ligne du chemin de fer de la rue Commune.

PAR CHS T. NASH, Encanteur,
Bureau au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido.

SAMEDI 21 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, positivement et sans réserve—

UN ILET de terre, ayant 20 grands terrains situé dans le Premier District de cette ville, et compris entre les rues St Jean, Cortez, Clio et d'Hemécourt.

Cette propriété est sur le côteau le plus élevé de cette partie du pays et n'a pas besoin d'être remblayée. Elle est divisée en terrains ayant chacun 30 pieds de face, dans un quartier de la ville qui se peuple rapidement.

Conditions—Le tiers comptant, à la vente.

L'acte de vente y compris les timbres de revenu intérieurs, par devant Thos. J. Beck Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 déc

Succession de D. W. ASHBRIDGE, décédé.

Terrains de prix et améliorés dans le Troisième District.

Par Chs T. NASH, Encanteur,
Bureau au "Masonic Hall Auction Mart" au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 18 novembre 1867, No 29 626 du docket de la dite Cour—

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Villeré, Kerlerec et Plauché. Ces terrains mesurent 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 140 pieds, 3 pouces 7 lignes, d'après un plan de P. Stout, daté du 4 de juillet 1866.

Les améliorations comprennent une maison en briques, à étage, ayant 6 chambres et cabinets, corridors et galeries à chaque étage; cuisine en bois, séparée et écuries; chambre de domestiques, 3 cuves, hangars, beau jardin, etc.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de $2 200, daté de ce décembre 1857 à 3 ans de date, portant 8 pour cent d'intérêt. Pour le reste, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Jas. Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

N—B — Le propriété est vendue sujette à un bail qui expire le 1er mai 1868. 26 nov—N 1 8 15 22,27,28 déc

Succession de D W. ASHBRIDGE, décédé

Meubles en bois de rose, acajou et noyer, miroirs, tableaux, porcelaine, verrerie, &c. &c. &c.

PAR CHS. T. NASH. Encanteur,
Bureau, au "Masonic Hall Auction Mart," au coin des rues St Charles et Perdido.

JEUDI, 26 décembre, à 11 heures du matin, sur les lieux au No 476 de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 18 novembre 1867, No 29 626 du docket de la dite Cour, il sera vendu, pour le compte de la dite succession—

Tous les meubles de la dite résidence, comprenant en parloir—meubles en bois de rose, acajou et noyer, tapis de Bruxelles, rideaux, stores, miroirs, tableaux, gravures, porcelaine, verrerie, et ustensiles, etc.

Egalement—Le piano en bois de rose et tabouret.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 26 nov—15 26 déc

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de WILLIAM L. RAYBURN,
No 29,962.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à établir dans les dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
15 déc—1f Greffier.

Succession de J. H. EIMER—No 30,072.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Guillaume De La Rue a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. H. Eimer, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
15 déc - 19 24 Greffier.

Succession de WM J. KEENAN—No 30,066.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — Attendu que James J. Tarleton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Wm. J. Keenan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
15 déc—19 24 Greffier.

Succession de CATHERINE MELLMEEN veuve de Joseph Enderes.—No 30,063.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Louis Walf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Catherine Mellmeen veuve de Joseph Enderes, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
15 déc—19 24 Greffier.

Succession de Julius Lilienthal—No 30,063,

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Edouard Lilienthal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Julius Lilienthal décédé intestat. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de LOUIS H. MALARCHER—No 30,069.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Eugene Malarcher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Louis H. Malarcher, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
6 déc—6,10 15 Greffier.

Succession de Aloys Kope—No 30,062.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Rose Kope a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Aloys Kope, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Edouard Sputh - No 30,051.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Guillaume Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Sputh, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 déc—13.16 Greffier.

Succession de Jacob B. Ehlers—No 30,069.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Pierre Helwege a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Jacob B. Ehlers, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
12 déc—16,21 Greffier.

Succession de Jean Duclos—No 29,675.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Guillaume Watts—No 29,763.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Richard J. Maynard, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
12 déc—16,21 Greffier.

Succession de Manuel Parga—No 30,061.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Cayetano Paz Conte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Manuel Parga, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.
PAR LOUIS STERN & BRO.

Bottes, Souliers et Brodequins.

500 caisses de bottes, souliers et brodequins,
25 malles bottes et guêtres Congress courues.

PAR LOUIS STERN & BRO.,
M. STERN, Encanteur.

LUNDI, 16 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, pour le compte des expéditeurs et des fabricants—

175 caisses bottes peau de veau, kip et buff, Balmorals, brodequins, malakoffs, pantoufles, &c.,
150 caisses bottines, Balmorals, bottines lacées et Congress, en peau de veau, kip, buff kip et lasting marroquin, pour femmes—
120 caisses Congress, Balmorals et sandales, peau de veau kid, lasting marroquin et kid pour dames et pour demoiselles.
75 caisses malakoffs, souliers boutonnés, Balmorals, bottines lacées, sable ties, &c., &c., en peau de veau, maroquin, kid, peau de chèvre et lasting, pour enfants et petites enfants.

—Egalement—

Venant d'être reçu:
20 malles guêtres Courues et bottes fines, en peau de veau française, cousues.

Conditions à la vente. 15 déc

PAR D. E. MORPHY.

Farine! Farine! Farine!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

LUNDI, 16 décembre, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée en face de la rue Lafayette—

60 barils de farine, diverses marques, en débarquement du steamboat Ben McCulloch.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 déc

Whisky Bourbon! Whisky Bourbon!

PAR D. E. MORPHY, encanteur

MARDI, 17 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt St Louis, rue Fulton, en face de la rue Girod—

50 barils vieux whisky Bourbon, du Kentucky, qui seront vendus en lots convenables aux acheteurs.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 déc

Vente de magnifique Porcelaine française, Faïence, Verrerie, etc.—sans réserve.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 17 décembre 1867, à 11 heures et demie du matin, dans leur salle d'encan au premier de magasin No 47 de la rue des Magasins.

Un choix, fait avec goût, d'un grand assortiment de services pour le dîner et le thé, services de toilette; crachoirs de chambre, vases, aiguières, saucières, saladiers, paniers à fruits, bols à sauces, compotiers, beurriers, tasses à café, tasses à thé, plats à gâteaux, assiettes creuses et plates, casseroles, huiliers, moutardiers, vases à cornichons, plats ovales, plats couverts, huiliers, carafes, &c.

Ces articles peuvent être maintenant examinés et les catalogues sont prêts.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15déc

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Succession de Henry A. Koffman.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
No 29,770.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
N. J. HOEY, encanteur.

SAMEDI le 18 de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Hon John H. Thomas, juge de la Deuxième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, signé le 9 décembre 1867 il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la susdite succession—

La moitié indivise d'un certain terrain dans le 4me District, dans l'îlet No. 60, borné par les rues Chippewa, Jersey, Seraparu et Philip, désigné par lettre ... et mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Chippewa, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Seraparu et Chippewa. Ensemble avec la moitié indivise de toutes les améliorations, droits, privilèges etc. qui s'y trouvent appartenant à la susdite succession.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. C. Castel notaire.

15 déc—1s 4 11 18 janv

PAR S. GUINAULT

Pour cause de départ. Jolie propriété rue de l'Hôpital

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 28 décembre 1867 il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un lot de terre mesurant 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Hôpital, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur moyenne de 161 pieds 5 pouces. Ensemble, une maison ... à quatre chambres, galerie et cabinet, cuisine, chambre à domestiques, double waterwork, lieux à l'anglaise, deux portes de cour, etc. etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public.
15 déc—

Magnifiques Terrains, face au Marché St-Bernard

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 21 décembre 1867, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Huit Lots de Terre faisant face aux rues St Bernard, Claiborne, St-Jean Baptiste, et face au marché St Bernard. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant Felix Grima, notaire public.

Vaches.......Vaches.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI 17 décembre 1867, à 11 heures du matin, au marché ... 21 belles jeunes vaches laitières plusieurs avec veaux et autres au moment de vêler

1 charrette à lait harnais, bidons, etc.
2 beaux chevaux.

La clientèle qui est de 18 à 14 gallons par jour sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au-dessus de $200 ... billets endossés à la satisfaction du vendeur.

PAR G. DE FERIET.

Vente péremptoire, à l'enchère publique, d'une magnifique résidence en briques et à quatre étages. No 242 de la rue Royale, entre les rues St Philippe et Ursulines. Une jolie et bonne résidence, Nos 169 et 171 de la rue Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine. Une maison agréable dans la rue St Philippe, entre les rues Robertson et Villeré.

PAR G. DE FERIET. Encanteur.
Bureau, No. 62 rue Royale.

MERCREDI 18 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

1o—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, St Philippe, Chartres et Ursulines. Ledit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Royale, sur 125 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une magnifique maison en briques, à quatre étages... [partly illegible] ...chambres, cuisine, etc.

2o—UN TERRAIN situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Marais, Ste Anne, Tremé et Dumaine. Le dit terrain a 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marais, sur 127 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une très bonne résidence construite en ardoise, ayant quatre chambres à coucher et salon...

3o—UN TERRAIN situé dans le même District, dans l'îlet formé par les rues St Philippe, Villeré, Dumaine et Robertson. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces de face à la rue St Philippe, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison agréable, en bois, ayant quatre chambres, galerie, cabinet, cuisine, etc.

Voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant huit pour cent d'intérêt, du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices devront être transférées aux vendeurs. En cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant d'un des billets, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur les montants recouvrés.

Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Gottschalk et Maguer, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 12 déc.

Vente importante de
Actions, Scrips, &c., sans limite ou réserve pour clore une Société.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

MERCREDI, 18 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane. Il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite—

— ACTIONS —

202 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, d'après le certificat No 2,144.
222 actions de la même banque, d'après le certificat No 2,302.
30 actions de la Banque de la Louisiane, d'après le certificat No 1,223.

— SCRIPS —

Le certificat No 391 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, pour 1866, s'élevant à $14,410 (intérêt non payé),

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 déc—8.11.14.18déc

Meubles, Bijoux, Argenterie, &c.
Succession de Robert Yorston.—No—

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

VENDREDI, 20 décembre 1867, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Victoire et Espagne, Troisième District, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les articles ci-après décrits et appartenant au défunt, savoir:

Un lot de meubles: Bois de lit, armoires, bureaux, tables, chaises, gravures, porcelaine, literie, linge de table, &c.

— Egalement —

Un lot de bijoux: Lunettes en or, porte-crayons en or, boutons de chemises, montre et chaîne en or, &c.

— Egalement —

Un lot d'argenterie.

Immédiatement après, il sera offert un magnifique lot d'outils de tonnelier, barriques.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 déc—8,12,14,17,20 déc

Terrains de prix pour bâtir, dans la rue Enghien, entre les rues Victoire et Levée.

SUCCESSION DE JOSEPH SCHOLL.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI, le 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jno. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 17 juillet 1867, la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville. Ledit terrain est désigné par le No 3 de l'îlet compris entre les rues Levée, Victoire, Espagne et Enghien; a 30 pieds de face à la rue Enghien, sur 92 pieds 7 pouces de profondeur du côté supérieur de la ligne qui le sépare du terrain No. 1, 102 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté inférieur, et 31 pieds 5 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—La moitié comptant: et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. En cas de procédures judiciaires, l'acquéreur devra payer 5 pour cent (commission d'avocat) sur le montant recouvré.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19 nov—23 30 —7 14 21 déc

Succession de John F. Kennedy—No 30,050.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Joseph G. Dunlop a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John F. Kennedy, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 déc—13,17 Greffier.

Succession de W. J. Maynard—No 30,056.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Mme Catherine Maynard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu W. J. Maynard décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
8 déc—13,17 Greffier.

Succession de Pierre Vallient.—No 30,057.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — Attendu que Mme Elisabeth Woods a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration testamentaire à la succession de feu Pierre Vallient décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
8 déc—13,17 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 32.

LUNDI, 16 décembre, à dix heures du matin, il sera vendu—

Coton blancs, cotons écrus 4/4 et 7/8, coton blanc et coton écru à draps indiennes françaises et américaines, cotonnades, denims, coutils à matelas, stripes, popelines, alpacas, mérinos, mousseline laine, plaid laine, Rob Roys, casimirs et satinets unis et fantaisie, draps noirs, jeans, tweeds, kerseys, ... flanelles écarlate, molletons, flanelles rouges, blanches et bleues, mouchoirs de soie et d'Irlande, mérinos et casimirs, couvertures grises, blanches; chemises coton, et laine, chemises en toile et chemises coton, chemises et caleçons en mérinos, corsets bonneterie, bretelles, nubias, écharpes, cravates, malakoffs, mouchoirs, popelines, gants, cravates, &c.

Conditions à la vente. 15 déc

Succession de G. J. LEWIS.
pour opérer un partage.

Les billets de la ville pris au pair.

Grande vente importante, à l'encan
DU FONDS DU MAGASIN No 174 DE LA RUE CANAL.

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de:

Porcelaine, verrerie et faïence; jolis services en porcelaine française ornés et unis, services à café et à dîner; ornements de toilette; jolie verrerie rare de Bohême; argenterie plaquée, anglaise et américaine, des meilleures manufactures; coutellerie de Rodgers, Russell et autres marques célèbres; vases français et de Dresde et d'Allemagne; unique article à eau de Cologne; verreries, françaises, anglaises et américaines, statuettes en marbre de Paros et Magnolia; articles Japon et ferblanterie; magnifiques plateaux en papier mâché; paniers à fruits et porte-cartes en porcelaine, et peignes.

Magnifiques pots à glace, en plaqué;
Services à thé et à café en plaqué;
Paniers drap, paniers de provision et "Shopping";
Devants de cheminée et paillassons en velours, importés;
Réfrigérants et filtres qui ont obtenus des prix.
Poêles de toute espèce, y compris le célèbre Cottom Plant.
Lampes à huile de charbon—les derniers perfectionnements.
Belles pendules françaises et américaines.
Glaces françaises et américaines de toutes grandeurs.

Un grand stock d'articles trop nombreux pour être mentionnés et convenables pour CADEAUX de NOEL et de NOUVEL AN.

MM. HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 32

IL sera vendu, le jeudi 19 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 174 rue du Canal entre celles Baronne et Philippa, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 29,807, en date du 5 décembre 1867, pour compte et pour liquider la succession de G. L. Lewis, décédé, tout le stock d'affaires du dit magasin.

Tout le stock a été choisi par le propriétaire sur les meilleurs marchés du monde, et comme il était destiné à une maison de détail de premier ordre, on le trouvera supérieur à tout ce qui a été offert jusqu'à présent aux enchères.

Les installations et le bail du magasin seront aussi vendus.

Les meubles seront vendus au No 198 de la rue des Magasins.

Conditions

Au-dessous de $500 comptant, au dessus de $500 trente jours;

Au-dessus de $1000, 60 jours, au dessus de $2000, 4 mois;

Au-dessus de $5000, 6 mois au-dessus de $7000 12 mois.

Les billets devront être endossés à la satisfaction du vendeur.

HOFFMAN MARKS & CO.
8 déc S. S. ZELNICKER, Encanteur

MONTGOMERY BROS. & CO.

Le bon magasin en briques à quatre étages, avantageusement situé au coin des rues Camp et Canal, à l'encan

Dans l'affaire de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans No 19 141—Devant la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans

PAR MONTGOMERY BRO & CO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

EN vertu d'un ordre de vente daté du 3 juillet et d'ordres supplémentaires datés du 10 juillet et 14 décembre 1867, lancés par l'Hon. Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans No 19 141, ... je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 31 décembre 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, les propriétés ci-après décrites, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, les droits, voies servitudes privilèges et avantages appartenant au dit terrain, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Camp et Magasin, et désigné par le No 3 formant l'angle des rues Canal et Camp et mesurant 24 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Canal, et 118 pieds 11 pouces de profondeur du côté de la rue du Camp, et 82 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de fond et de 84 pieds 10 pouces de face au terrain... [partly illegible] ...de l'acte passé devant William Terry ... le 20 juin 1867 par acte passé pardevant P. Cuvillier, notaire public.

Conditions—L'acquéreur assumera:

1o L'hypothèque accordée par Henry Hart pour assurer quatre billets de ce montant et le privilège de dessus ...

2o L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir le paiement d'un certain billet fait par lui payable à l'ordre de $5,000 trente mois après date à sept mois de date — le paiement du dit billet a été reporté au premier novembre 1867 et les intérêts payés.

3o L'hypothèque accordée par Thos F. May président de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans le 1 août 1867 pour garantir la somme ... payable le 29 octobre 1867.

Pour le reste, l'acquéreur passera comptant. Cette vente sera faite à la suite d'une vente par Dreyfus Bros & Co. passée pardevant Edward Barnett notaire public, le 15 janvier 1866 pour la somme de $71,865 par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, le ... et payé ... du montant de l'adjudication pour les acquéreurs.

Le plan est exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

L'acte de vente y compris les timbres du Revenu par devant P. C. Cavelier, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Vente des Gardiens du Port.

Lait condensé, Capres, Gelées, Jams, &c. — Vente à l'encan pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu lundi 16 décembre, à 10 heures au magasin No 34 de la rue Nouvelle-Levée—à compte des commissionnaires par suite d'un rapport ..., appartiennent à la succession de ... Gregory ... à Hart ...

B & H & Co	4	caisses	capres.
B	1	do	...
	9	do	huile de Lucca.
	3	do	tamarins
	7	do	gelées et jams.
H. T & Co	1	do	lait condensé
	2	do	...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 15 déc

Succession de Mme Mary McGuire.
No 29 774

Un terrain amélioré dans le Premier District de cette ville, dans la rue Claiborne, entre les rues Erato et Clio—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO.,
R. M. MONTGOMERY encanteur.

IL sera vendu, le 4 janvier 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District, No 29,774, du docket de ladite Cour

Un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Martin, Erato et Clio, sur une ligne de profondeur de 24 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 122 pieds 6 pouces ... formant le terrain No 16 de l'îlet ... suivant un plan dressé par A. S. Phelps, le 5 mai 1846 et déposé en l'étude de Kerr, notaire.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 14 déc—3 15,16—23,4 janv

Meubles. Meubles. Meubles
PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 17 décembre, à 11 heures, à la salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles
—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en ... sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à tiroir de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à rallonge, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage chaises à siège et bois et rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BRO & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi 17 décembre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Lizer, rue Gravier.

Elégants Chevaux appareillés.
do do de monture.
Beaux mulets de tir.
Belles vaches laitières.

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

PAR W. E. DAVID.

Chevaux, mulets, buggies, harnais, wagons, barouches, &c.—à l'encan.

PAR W. E. DAVID,
ALBERT GAILLARD, encanteur.

IL sera vendu, dorénavant, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 11 HEURES, aux écuries No 1?? de la rue Baronne—

Chevaux, Chevaux,
Mulets, Mulets,
Vaches laitières, Vaches laitières

Buggies couverts et découverts, harnais, wagons, &c.

N. B.—Recevant constamment des animaux du Kentucky, du Missouri, de l'Indiana et de l'Illinois ... de nouvelles facilités aux acheteurs ... 1er nov—1 m

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de M. C. MARSEILLES—No 29,951.
Meubles etc.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau rue du Camp, No 30.

IL sera vendu, le mardi, 17 décembre 1867, à 10 heures dans leur salle d'encan, au No 30 de la rue du Camp par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la 2me Cour de District d'Orléans, daté de la Nlle-Orléans, 2 décembre 1867,—divers bons meubles beaux meubles de chambre à coucher, en acajou, bureaux à dessus en marbre, tables et lavabos, armoires, meubles de salon, tapis, matelas, literie, belle chaise de dentiste, instruments, etc.—faïence, etc.

Egalement—Deux belles montres de dame, en or, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7déc

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL. Décembre 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou conseils sont priés d'en donner avis au consulat.

A	L
Auransan artiste dramatique	Laborde Raymond
Andois Emile	Laporte et De l'cours MM
B	Lemare Ferdinand
Blais J tonnelier	Lehoui Eugène
Bettanier Eugène	M
Blanc Alloy	Montousse Jacques
Baldeweek Thérèse	Moutaut Henri
Bientz Nicolas	Montant J Marie
C	Mibus Henri
Claude Gratien	Menove
Costel L' pharmacien	Menvel J Pierre
Cavelier Louis	Meunier Philippe
Gosemel horloger	Mathias
Cedenavette Gabriel	N
Clinbert Pierre	Nassoy Louis
D	O
Dagnier J Claude	Orso Mlle
Davis Martin	P
Dumontel Mme veuve	Paret Eugène
Deschamp Victor	Perrot Thomas
De Beaumarchais veuve	Q
Perrot	Quinta Mlle
Dupont Bernard	R
E	Rasque Jacques
Eberhardt Nicolas	Remond Jules Jacques
F	Rondeau Louis
Fanqué François	S
Feuillonier Jean Etienne	Souppanne Charles
G	Stich Philippe
Geolhet Jean	Soulier toumelier
Guerrier Edwin	T
Gedet Célestin	Thouret George
H	Tastevin Auguste
Hauser Emile	V
Hauser Mathias Mme veuve	Valenosey Louis Mme veuve
J	W
Jager Louis	Wolf Rosalie Mlle
Jacques Antoine	Wredesburgh.

La Chancellerie du Consulat de France, rue rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches excepté) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi

3 déc